



ArcelorMittal



14. 02. 2024

Politique Développement durable

Engagement n° 1

Implication des collaborateurs

La santé et la sécurité sur le lieu de travail est notre priorité numéro 1 pour nos collaborateurs et nos co-traitants. Notre façon de travailler implique le respect des Droits fondamentaux, de la dignité et de la diversité de chacun par l'inclusion de tous les collaborateurs.

Pour y parvenir, nous nous engageons à :

- **Respecter** la Politique des Droits humains d'ArcelorMittal émanant de la Charte internationale des Droits de l'homme et promouvoir ces droits dans tous les domaines et avec toutes nos parties intéressées
- **Lutter** contre la discrimination, la violence et le harcèlement au travail
- **Assurer** en permanence à tout notre personnel et à celui de nos co-traitants un environnement de travail sûr, propre et sain et mettre à leur disposition tous les moyens et ressources nécessaires pour atteindre ce but
- **Être exemplaire** vis-à-vis des exigences légales, des attentes des parties intéressées et de tous les autres engagements souscrits par le Groupe ArcelorMittal
- **Exiger** de l'ensemble du personnel, quel que soit son niveau hiérarchique, de faire preuve d'un comportement individuel exemplaire dans tous les domaines
- **Déterminer** les compétences requises aux postes de travail, donner les formations pour permettre au personnel d'acquérir les compétences nécessaires à l'accomplissement de ses missions
- **Supprimer ou réduire** les risques industriels et sanitaires dans le cadre d'une démarche de prévention et d'amélioration continue
- **Développer** une culture où chacun peut exercer son droit de retrait en cas de situation de travail à risque, sans être sanctionné, et collaborer activement à la recherche d'une méthode de travail sûre
- **S'assurer** de la santé physique et mentale de nos salariés et favoriser le bien-être au travail
- **Favoriser** la liberté d'expression, maintenir les mécanismes de consultation et de participation des travailleurs et des partenaires sociaux

Henri REDING
Country Head Luxembourg

Valérie MASSIN
Head of Human Resources ArcelorMittal
Europe Long Products

Pierre Jacobs
CEO ArcelorMittal Long
Products Luxembourg





ArcelorMittal



14. 02. 2024

Politique Développement durable

Engagement n° 2

Satisfaction des fournisseurs & clients

La prise en compte des attentes et besoins de nos parties intéressées est totalement intégrée dans notre stratégie. Le choix de nos fournisseurs est la première étape d'une fabrication responsable de notre acier qui vise à répondre pleinement aux exigences de nos clients. L'ambition d'ArcelorMittal au Luxembourg est d'être le fournisseur privilégié de ses clients.

Pour être à la hauteur de ces ambitions, nous nous engageons à :

- **Connaitre et répondre** aux besoins et attentes de nos parties intéressées
- **Fabriquer** des produits innovants à forte valeur ajoutée pour nos clients grâce à nos équipes de R&D et à des investissements dans nos installations
- **S'assurer** périodiquement que nos fournisseurs sont également engagés dans des démarches responsables en matière sociale et environnementale
- **Recueillir** régulièrement le niveau de satisfaction de nos clients et fournisseurs dans le cadre de l'amélioration continue
- **Répondre** aux attentes de nos clients pour une production d'acier responsable incluant une empreinte carbone fortement réduite
- **Garantir** les engagements de qualité et de service en fournissant des produits qui satisfont aux exigences de nos clients

Henri REDING
Country Head Luxembourg

Valérie MASSIN
Head of Human Resources ArcelorMittal
Europe Long Products

Pierre Jacobs
CEO ArcelorMittal Long
Products Luxembourg





ArcelorMittal



14. 02. 2024

Politique Développement durable

Engagement n° 3

Innovation & Performance

Nous prenons l'engagement d'établir une organisation au service de l'optimisation de nos processus de fabrication et la mise au point de produits pour atteindre nos objectifs de Développement durable.

Pour cela, nous nous engageons à :

- **Incarner** l'entreprise sidérurgique du futur en réunissant les conditions et les outils nécessaires à l'innovation et à la performance, au travers d'investissements dans nos installations
- **Être capables** de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour nous adapter aux défis de nos sociétés contemporaines
- **Progresser** vers des niveaux de performances toujours plus élevés, dans le respect des intérêts de toutes les parties intéressées, en impliquant l'ensemble des processus de notre organisation
- **S'assurer** en permanence de la représentativité de nos parties intéressées pouvant jouer un rôle important dans notre développement
- **Définir** et surveiller l'évolution d'indicateurs représentatifs des performances de nos processus dans le but de contrôler l'efficacité des mesures prises
- **Viser** à intégrer dans notre secteur d'activités les meilleures techniques disponibles permettant de préserver sa rentabilité économique afin d'améliorer de façon continue notre performance et garantir notre compétitivité
- **Identifier** les opportunités d'évolution de nos collaborateurs et développer leurs compétences par des formations adaptées

Henri REDING

Country Head Luxembourg

Valérie MASSIN

Head of Human Resources ArcelorMittal Europe Long Products

Pierre Jacobs

CEO ArcelorMittal Long Products Luxembourg





ArcelorMittal



Politique Développement durable

14. 02. 2024

Engagement n° 4

Maîtrise de l'impact environnemental et utilisation responsable des ressources

ArcelorMittal au Luxembourg s'engage à inscrire son activité dans l'écosystème environnant en travaillant au maintien de la biodiversité, à l'optimisation de la gestion de l'eau et au développement de l'économie circulaire. Nous nous inscrivons dans la stratégie de réduction des gaz à effet de serre définie par le Groupe ArcelorMittal.

Pour atteindre ces objectifs, nous nous engageons à :

- **Appliquer** les législations nationales et européennes ainsi que tout engagement souscrit par notre entreprise et nos co-traitants
- **Produire** de l'acier en maintenant un équilibre durable entre nos objectifs économiques et la protection de l'environnement ainsi qu'une utilisation raisonnée de l'énergie
- **Utiliser** les meilleures techniques disponibles et viables économiquement
- **Faire** de la préservation de la biodiversité un élément de notre stratégie de développement de nos activités
- **Intégrer** des critères de qualité environnementale dans les méthodes de production et la conception de nouveaux projets, sur base des principes de l'économie circulaire
- **Faire progresser** la part des énergies renouvelables dans notre mix énergétique pour atteindre l'objectif de réduction de 35% de nos émissions de CO₂ en Europe d'ici 2030 et la neutralité carbone au plan mondial en 2050
- **Travailler** à la conception et à l'application de bonnes pratiques en matière d'utilisation des ressources naturelles et développer notre potentiel de récupération d'énergie dissipée lors de nos process
- **Encourager** la conception et l'achat de produits et services économes en énergie
- **Améliorer** de façon continue nos performances environnementales et énergétiques et réduire les nuisances causées à l'environnement
- **Suivre** l'évolution des performances environnementales et énergétiques de nos installations à l'aide de systèmes de gestion certifiés
- **Promouvoir**, par l'information et la formation de notre personnel et celui de nos co-traitants, une attitude respectueuse de l'environnement et des principes de la présente charte

Henri REDING
Country Head Luxembourg

Valérie MASSIN
Head of Human Resources ArcelorMittal
Europe Long Products

Pierre Jacobs
CEO ArcelorMittal Long
Products Luxembourg





ArcelorMittal



14. 02. 2024

Politique Développement durable

Engagement n° 5

Coopération avec les communautés locales

Nos activités quotidiennes se font en étroite collaboration avec les communautés auprès desquelles nous opérons. Nous échangeons régulièrement avec celles-ci pour partager ensemble nos visions et aboutir à des actions concertées.

Pour maintenir une collaboration et une communication efficaces, nous nous engageons à :

- **Respecter** les Droits humains et renforcer la compréhension des cultures, coutumes et valeurs qui prévalent dans nos communautés locales
- **Être à l'écoute** des attentes et besoins des communautés locales et les intégrer à notre stratégie d'entreprise
- **Mettre en place** les outils pour un dialogue ouvert avec les personnes concernées par nos activités et ce, de façon régulière
- **Mettre à disposition** de nos parties intéressées des moyens simples pour nous contacter
- **Partager** régulièrement nos actions avec les communautés locales
- **Co-construire** et mettre en œuvre un plan d'actions avec les parties intéressées pour satisfaire les attentes respectives
- **S'assurer** de la disponibilité des ressources et infrastructures nécessaires
- **Agir** en tant qu'acteur responsable auprès de nos communautés en matière de relocalisation et de réhabilitation
- **Respecter** les droits des peuples locaux tels qu'ils sont définis par les normes nationales et internationales

Henri REDING

Country Head Luxembourg

Valérie MASSIN

Head of Human Resources ArcelorMittal Europe Long Products

Pierre Jacobs

CEO ArcelorMittal Long Products Luxembourg

